



## Pommier / Poirier

**N°10**  
**16/04/2020**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier - Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives, risque très élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours et les conditions sont favorables. Les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : les premiers papillons ont été piégés, la période à risque de pontes débute.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours, le stade 80 % d'éclosions pourrait être atteint dès cette fin de semaine.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.



## • Stades phénologiques

### Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade F2-G à H pour Canada ; stade G-H pour Golden et Chantecler ; stade H pour Gala à début I pour Granny ; stade H-I pour Pink Lady et Braeburn.

En Gironde : stade F2-G pour Chantecler à début H pour Golden ; stade G-H pour Gala.

En Dordogne : stade G à début H pour Canada et Golden ; stade G-H pour Chantecler et Gala ; stade H à début I pour Granny.

En Charentes : stade F2-G pour Canada ; stade F2-G à G-H pour Chantecler ; stade F2-G à début H pour Gala et Golden ; stade H pour Granny.



**Stade F2**

« Pleine floraison »  
(BBCH 64)



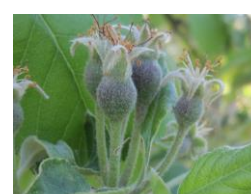
**Stade G**

« Chute des premiers  
pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers  
pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison »  
(BBCH 70)

### Poirier :

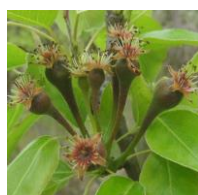
En Lot-et-Garonne : stade H-I pour William's et Conférence ; stade I pour Comice et Passe Crassane à début J pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade H-I à début J pour William's et Comice ; stade I-J pour Passe Crassane.



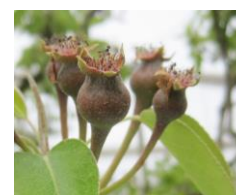
**Stade H**

« Chute des derniers  
pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison »  
(BBCH 70)



**Stade J**

« Grossissement des fruits »  
(BBCH 71)

## • Tavelure

Sur arbres non traités en Lot-et-Garonne, il n'a pas été noté de nouvelle sortie de taches cette semaine.

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies de dimanche 12 avril, qui ont apporté des hauteurs de précipitations très variables de 0.2 à 27.6 mm (sur Cocumont en 47) selon les secteurs ont pu engendrer des contaminations de niveau « léger » à « assez grave ».

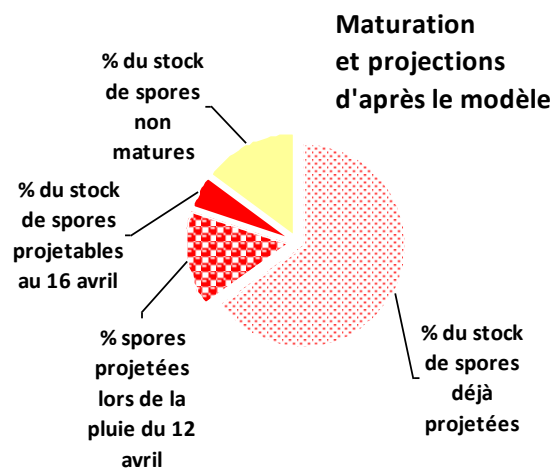
### Contaminations enregistrées sur la période du 8 au 15 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	Pas de contamination enregistrée	
	Béquin	12/04 à 19h au 13/04 à 08h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	Pas de contamination enregistrée	
33	Les Leves	12/04 à 17h au 13/04 à 10h	Assez grave
24	Lanxade	12/04 à 18h au 13/04 à 06h	Légère
16	Le Tâtre	Pas de contamination enregistrée	
17	St-Quantin de Rançanne	12/04 à 19h au 13/04 à 07h	Légère
	St-Sigismond-de-Clermont	12/04 à 19h au 13/04 à 07h	Légère

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des niveaux de projections significatifs lors de la pluie du 12 avril. Les faibles hauteurs de précipitations enregistrées lors de cette pluie (0.2 mm à Ste-Livrade-sur-Lot) n'ont certainement pas permis la projection de la totalité du stock de spores projetables.

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est encore importante. D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de 1 à 1.5 % par jour. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables oscille, à ce jour, entre 3 et 8 % du stock annuel.



### Evaluation du risque

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est encore importante, **toute pluie peut donner lieu à des projections significatives**. Pour les secteurs où les hauteurs de précipitations ont été très faibles lors de la pluie du 12 avril, le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie sera très important.

**Le risque tavelure pourrait être très élevé à partir de cette fin de semaine** si les pluies annoncées se confirment et que les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux et de l'apparition des nouvelles feuilles (la croissance végétative est actuellement importante) afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

### • Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien est en cours. La floraison s'achève en poiriers et pour certaines variétés de pommiers mais nous sommes actuellement en période de pousse active. Avec la hausse des températures enregistrée depuis la semaine dernière (températures parfois supérieures à 24°C du 9 au 11 et le 14 avril) des infections ont pu être rendues possibles. Les conditions annoncées pour les 5 prochains jours pourraient rester favorables, il faut être attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

### • Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2019, des symptômes liés aux infections de l'année dernière ainsi que des taches récentes sont actuellement observés. Les symptômes sont en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2019.



**Oïdium**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

#### **Evaluation du risque**

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques :** elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

### • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard.

Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

#### **Evaluation du risque**

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

### • Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

### • Black Rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

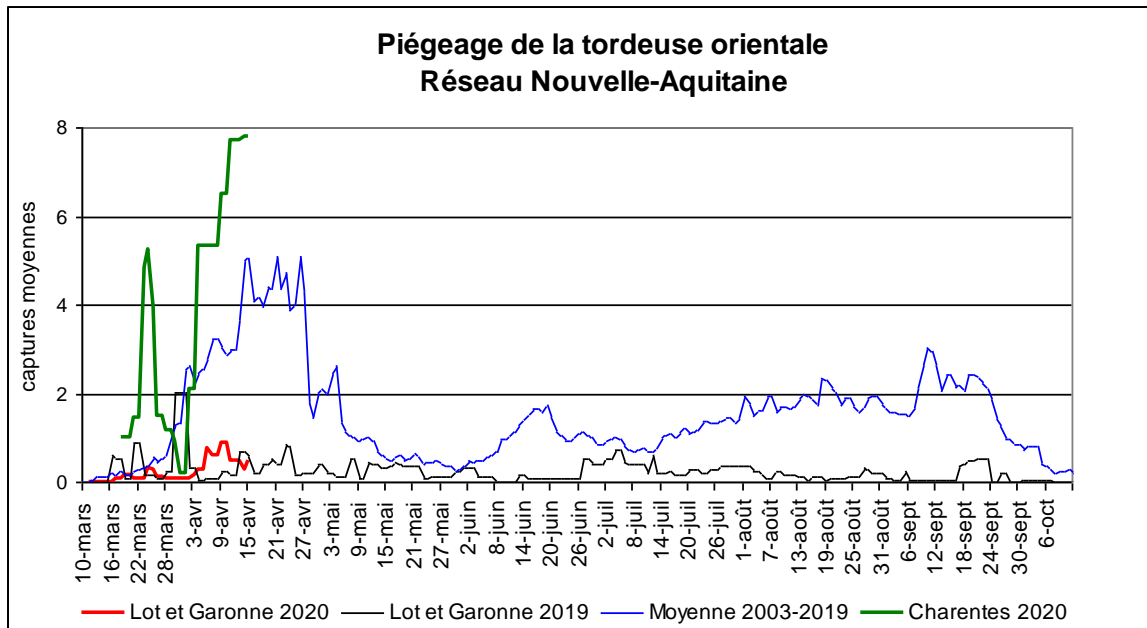
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

#### **Evaluation du risque**

Les conditions pourraient être favorables à la maladie en fin de semaine si les pluies annoncées se confirment.

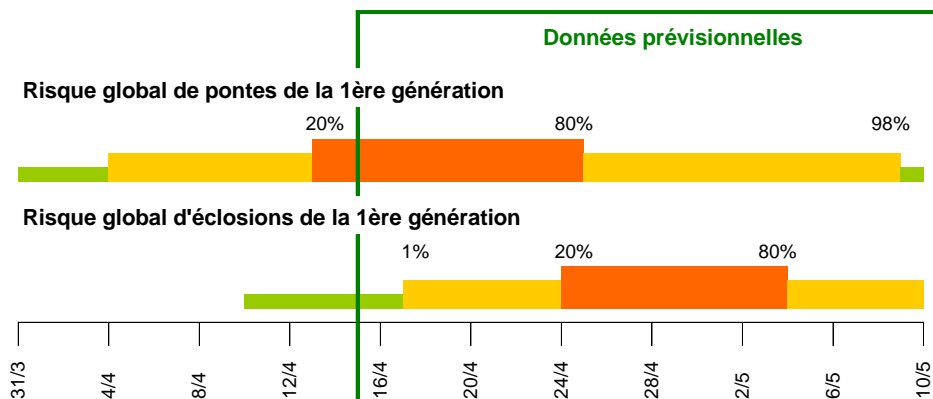
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours avec des prises importantes dans les Charentes.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 30 à 40 % du potentiel de pontes et 0.5 à 1 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (13 à 14°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 24-26 avril. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à partir des 23-25 avril.

**Données de modélisation Tordeuse orientale**



**Evaluation du risque**

La période à risque élevé de pontes est en cours et les éclosions pourraient s'intensifier à partir du milieu de semaine prochaine.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-194 du 12/03/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Carpacse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées en fin de semaine dernière en Lot-et-Garonne et dans les Charentes.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.

### Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débute lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



**Carpacse des pommes**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpacse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-194 du 12/03/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence le nombre de bouquets occupés par des larves est faible. Les larves des différentes tordeuses observées sont majoritairement aux stades L3-L4.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

### Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5 % d'organes occupés par une larve.

Sur notre réseau de piégeage, des captures sont signalées.

### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



**Pandemis**

**Tordeuse de l'œillet**

(Crédit Photos : D.Racofier – FREDON Aquitaine)

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-194 du 12/03/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence, quelques foyers sont observés. Des remontées de populations sont signalées sur certaines parcelles.

La présence d'auxiliaires est notée au niveau des foyers (œufs et larves de syrpe, coccinelles).

## Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enrroulements.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

### • Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles de migration sur les jeunes organes.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont actuellement faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

### • Puceron vert

La présence de pucerons verts commence à être observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



**Pucerons lanigères**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



**Pucerons verts**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

### • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.



***Palomena prasina***



***Nezara viridula***



***Rhaphigaster nebulosa***



***Halyomorpha halys***

**Quelques punaises susceptibles de causer des dégâts**

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

La punaise *Rhaphigaster nebulosa* peut être confondue avec la punaise diabolique *Halyomorpha halys* : consultez la fiche [Halyomorpha halys](#).

## Evaluation du risque

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

## • Hoplocampe

Sur le réseau de piégeage, le vol de l'hoplocampe se poursuit. Des prises importantes ont été enregistrées jusqu'en fin de semaine dernière sur certains pièges installés en Dordogne.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

## • Anthonome du pommier

En parcelles sensibles, les dégâts d'anthonome du pommier sont actuellement visibles : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.



**Dégâts d'anthonome**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours avec des prises en hausse cette semaine.

En parcelle de poirier, les premiers dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence les populations sont faibles. On observe actuellement des larves âgées, des adultes ainsi que des pontes de la seconde génération.

### Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours.

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.



**Pontes de psylle**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



**Orius**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



**Anthocoris**

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



## • Acariens rouges

Les éclosions se poursuivent. Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve, le stade 80 % d'éclosions pourrait être atteint à partir de cette fin de semaine (18-22 avril).

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

## • Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent. Au niveau des foyers de pucerons, on peut observer des œufs et des larves de syrphe et des coccinelles.



Larve de syrphe

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

## • Période de floraison

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille »**, autorisé **« pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et intervenir le soir par température **<13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention **« abeille »** sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".